

Comité permanent des finances (FINA)

Consultations prébudgétaires 2012

Association canadienne des chefs de pompiers (ACCP)

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Les équipes canadiennes de Recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd (RSMUEL) ont besoin de fonds fédéraux pour maintenir les capacités nécessaires à leurs opérations essentielles. En avril, Sécurité publique Canada a avisé l'Association canadienne des chefs de pompiers

(ACCP) de l'abolition en 2013 des apports fédéraux à des projets de protection civile au titre du Programme conjoint de planification d'urgence (PCPU), y compris le financement fédéral offert en vertu du PCPU pour la Recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd (RSMUEL) et pour les infrastructures essentielles. Le financement demeure en place pour des projets proposés en 2012-2013. La perte du financement provenant du PCPU est importante pour bon nombre de services d'incendie et de région. Plus précisément, l'abolition projetée du financement fédéral de la RSMUEL entraînera une réduction importante de la capacité d'organiser des opérations d'urgence de grande ampleur au Canada et d'aller au secours de Canadiens dans le besoin. L'ACCP s'est engagée à travailler avec ses partenaires fédéraux pour déterminer comment le gouvernement du Canada projette d'atténuer les effets de cette perte de capacités. Ensemble, nous devons faire en sorte que cette perte de financement ne se traduise pas par une capacité insuffisante d'intervenir dans des opérations d'urgence de grande ampleur et de protéger les Canadiens et leurs collectivités. Les Services de recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd au Canada et aux États-Unis ont joué un rôle majeur en ce domaine puisqu'ils ont été les premiers à intervenir dans toute une gamme de situations d'urgence mettant en cause des effondrements structurels et de tranché, des espaces clos, du matériel industriel et agricole, des problèmes d'eau et des personnes captives sous le sol ou au-dessus. Partout au Canada, des équipes de RSMUEL sont constituées ou sont en voie de l'être dans le cadre d'un programme national visant à répondre à ces urgences de grande ampleur. Vancouver a été la première ville à se doter d'une équipe déployable et celle-ci a été certifiée en 2001. Les récentes situations d'urgence occasionnées par l'effondrement d'un centre commercial à Elliott Lake, en Ontario, et la coulée de boue à Johnsons Landing, en Colombie-Britannique, sont des événements tragiques qui nous rappellent le caractère vital des services rendus par ces équipes spécialisées. Une équipe de Recherche et sauvetage en milieu urbain (RSMU) est définie à l'échelle nationale comme « un groupe de secouristes spécialisés et d'experts dotés de moyens de recherche et de ressources médicales et structurelles constituant une équipe mobile et fortement intégrée ». Sécurité publique Canada (SPC) définit la recherche et le sauvetage en milieu urbain (RSMU) comme « la capacité de secourir des victimes d'effondrements structurels majeurs ou d'enclavement. Cette capacité peut être constituée d'équipes (RSMUEL) dotées d'un matériel léger ou d'équipes autosuffisantes et parfaitement mobiles utilisant de l'équipement lourd (RSMU) ». • Localisation des personnes prisonnières de structures effondrées à l'aide de chiens de recherche et d'appareils électroniques de pointe. • Le percement ou la consolidation de composantes structurelles, comme des murs. • L'extraction et le traitement des victimes. Il convient de signaler aussi que l'appui à la RSMUEL préoccupe non seulement les services canadiens d'incendie, mais aussi les associations nationales d'ambulanciers et de policiers. Concernant le soutien financier fédéral indispensable aux équipes de RSMUEL, l'Association canadienne des chefs de pompiers a informé Sécurité publique Canada qu'il faut environ 1,4 million de dollars par année pour gérer l'Équipe de RSMUEL de Vancouver, connue sous l'appellation *Canada Task Force One* (CANTF-1). En moyenne, le gouvernement fédéral a offert quelque 450 000 \$ par année, soit à peu près un tiers du total des frais annuels, la ville de Vancouver acquittant la plus grande part des frais annuels d'exploitation et d'immobilisations. Dans la plupart des cas, les provinces assurent un tiers supplémentaire du financement des opérations de RSMUEL. Des représentants de nos quatre équipes d'équipement lourd (Calgary, Manitoba, Toronto et Vancouver) ont demandé que le gouvernement fédéral offre un financement similaire et constant, et pas nécessairement en vertu du PCPU. Au minimum, il faudrait un financement intégral jusqu'à la fin de 2013 pour permettre aux quatre équipes de trouver d'autres sources de financement ou de réduire le niveau actuel de capacités. Pour maximiser le rendement de cet investissement stratégique du gouvernement fédéral dans la sécurité publique, l'ACCP propose que le financement des équipes d'équipement lourd soit conçu en vue d'encourager des équipes régionales et provinciales de recherche urbaine à équipement léger et moyen à s'harmoniser avec le *Canada Task Force One*. Cela permettrait une uniformisation des politiques et procédures, des

fonctions organisationnelles et des points de contact similaires et au moins un exercice annuel de formation mutuelle (équipement lourd, moyen et léger). Il en résulterait une baisse des coûts, ce qui est une préoccupation légitime du gouvernement. Si le gouvernement du Canada cesse d'être un des trois partenaires de financement (fédéral, provincial et municipal) du programme national de recherche et sauvetage en milieu urbain, il suffira de quelques années pour que les équipes cessent d'exister en tant que service multifonctionnel et autosuffisant de secourisme de grande ampleur à vocation nationale et à certification internationale. Les équipes existantes utilisant de l'équipement lourd ont modifié leur formation et leurs appareils : d'équipes de secourisme à équipement structurel lourd qu'elles étaient, elles sont devenues des équipes de gestion d'urgences tous risques et peuvent réagir avec les composantes techniques de tous les types d'intervenants dans une catastrophe. Le déploiement récent de CANTF-1 lors de la coulée de boue de Johnsons Landing, en Colombie-Britannique, illustre cette diversité. La suppression des équipes ne se fera pas sans frais. Il faudra que d'autres organisations fédérales, comme l'armée, offrent les services que RSMUEL offre à l'heure actuelle. Il se pourrait aussi que le coût prenne la forme de pertes de vie s'il n'y a pas de service au moment d'une catastrophe. Recommandation : L'ACCP recommande fortement le maintien de l'appui financier fédéral aux équipes canadiennes de Recherche et sauvetage en milieu urbain soit par l'intermédiaire des programmes actuels de financement ou par la création d'une nouvelle activité qui maintiendrait le financement fédéral annuel actuel destiné à la RSMUEL. L'ACCP souhaite avoir l'occasion d'expliquer de manière plus approfondie cette recommandation lors des audiences du Comité sur les consultations prébudgétaires.